

Comité de l'œuvre du Mont-Carmel

Fernig (comte de), <i>président</i>	Maistre (baron de), <i>trésorier</i>
Altaroche	Anthoine (d')
Artaud de Montor	Astier (comte d')
Ballanche	Beauvoir (Roger de Bully, <i>dit de</i>)
Bésuchet	Chabillant (comte de)
Cogniet (Léon)	Craon (prince de)
Dauzats	Deschamps (Emile)
Donizetti	Dumas (Adolphe)
Dumas (Alexandre)	Gozlan (Léon)
Halévy	Hugo (Victor)
Ingres	Janin (Jules)
Jumillac (marquis de)	Laborde (comte Léon de)
Lamartine (Alphonse de)	Mazauric
Montalembert (comte de), pair de France	La Moskova (prince de)
Nanteuil (de)	Poujoulat
Raoul-Rochette	Spontini
Taylor (baron)	Tournemine (Charles de)
Varela	Vernet (Horace)
Vigny (Alfred de)	

Existence de l'Ordre de Saint-Lazare en 1844

1830 - C'est la chute de la monarchie traditionnelle au moment où l'Ordre de Saint-Lazare semble vouloir reprendre vigueur. A cette époque, l'Ordre laïcisé depuis 1772, ne dépend plus du Vatican. Or sa légitimité était garantie par la protection temporelle des rois de France transmise depuis Philippe le Bel : la disparition de la monarchie traditionnelle le privait donc de sa dernière protection, mais ne le supprimait pas. Les membres de l'Ordre trouvèrent en 1841, le moyen d'assurer la pérennité de leur institution en substituant à la protection temporelle du roi de France, la protection spirituelle du Patriarche Grec melkite catholique d'Antioche et de tout l'orient, de Jérusalem et d'Alexandrie.

1841 - Les chevaliers étaient une vingtaine, le choix qu'ils firent de revenir à leurs sources orientales se traduisit dès 1844 par leur participation à une importante entreprise en Terre Sainte. Il s'agissait de prendre part à la reconstruction du monastère du Mont-Carmel brûlé en 1821 par Abdallah Pacha.

Un carme, le père Charles, sillonna alors toute l'Europe pour mobiliser des fonds et des énergies au profit de cette œuvre. Un comité fut créé le « Comité des œuvres du Mont-Carmel » dans lequel figuraient, aux côtés de Lamartine et de Victor Hugo, le comte de Montalembert, Alexandre Dumas et Alfred de Vigny.

En 1844, Adolphe Dumas fit imprimer un appel à soutenir cette entreprise. Dans ce document, on pouvait lire, après un rappel de l'activité des institutions chrétiennes en Terre Sainte : « ... L'Ordre des Hospitaliers de Saint-Lazare, qui s'est formé en Palestine des premiers compagnons de Godefroy pour le service de nos compatriotes blessés loin de la patrie, s'est joint à l'Ordre des carmes et garde le caractère chrétien et humain de sa première institution... ». En 1844, un document citait la nouvelle configuration de l'Ordre de Saint-Lazare. Il agissait de nouveau en Terre Sainte, en liaison avec l'Ordre des carmes et gardait son caractère chrétien et sa vocation hospitalière. Ce document eut une portée nationale, tout d'abord par l'intermédiaire du comité qui parrainait l'œuvre et ensuite par l'intérêt qu'il provoqua jusqu'au sein du gouvernement comme l'atteste la rédaction du ministre des cultes. Le rappel de la présence des Hospitaliers en Terre Sainte et de leur action fut ainsi constaté lors de sa lecture par tous ses destinataires : les évêques de France et les membres du gouvernement.